225, rue Joseph-Martel
Boucherville (Québec) J4B 1L1
pierre-boucher@csp.qc.ca - Site Web : http://pierreboucher.csp.qc.ca

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 24 novembre à 19 h
Salle des réunions

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue à Boucherville le 24 novembre 2015

SONT PRÉSENTS :

Directrice : Sylvie Fournier
Personnel enseignant: Élizabeth Cléroux, Geneviève Darveau et Josyanne Charron
Personnel de soutien : Andréanne Barrette
Service de garde : Annie Bergeron
Membres parents : Sandra Gill, Stéphane Lapierre et Annick Ménard-Cheng
Absences : Annie-Claude Bibeau et Sonia Jobin

Invité : Chantal Courchesne

Membres du public : M. Paul Tormey

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
19 h 06
1.1 Présentation de la nouvelle direction : Madame Chantal Courchesne assumera les fonctions de direction à partir du 7 décembre.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
Geneviève Darveau

3. Adoption de l'ordre du jour
Sandra Gill propose d'ajouter au point de discussion 7.2.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
CE-2015-2016-14 Adoption par Annie Bergeron secondée par Annick Ménard-Cheng

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2015
CE-2015-2016-15 Tel quel adopté par Stéphane Lapierre, secondé par Andréanne Barrette.

5. Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 20 octobre 2015
Suivi au 7.1.3 Mme Fournier mentionne qu'on a offert du "popcorn" et des jus à l'Halloween à tous les élèves, coût : 117.68 $

6. Parole au public (M. Tormey)
6.1 Bilan - Compétition cross-country interécoles : M. Tormey souligne son appréciation de cette activité. Il propose d'inviter l'école Boucherville Elementary school lors des futures compétitions interécoles. La direction fera un suivi avec les directions du secteur.

6.2 Fondation-École Pierre-Boucher : M. Tormey s'informe sur la possibilité que nous ayons une fondation. Sandra Gill explique comment fonctionne une fondation. Elle mentionne que nous avons à l'école une somme provenant de la contribution volontaire, dans le budget de l'école, dans un fond à destination spéciale. Ce budget est destiné aux activités pour les élèves, les dépenses en lien avec ce budget doivent être approuvées par le conseil d'établissement. La commission scolaire a produit un document que l'on peut consulter concernant la fondation ou le fond à destination spéciale. Sandra Gill, la présidente informera les parents qu'ils peuvent avoir un reçu d'impôt, sur demande, pour leur don.

6.3. Correspondance-Wallonie : M. Tormey suggère que l'école corresponde avec des élèves francophones d'une région de la Belgique. Sandra Gill suggère que le projet soit présenté aux enseignantes de l'école par la direction.

7. ÉTUDE DES DOSSIERS

7.1 DÉCISION

7.1.1 Convention de gestion et de réussite éducative

Mme Fournier présente la convention de gestion et de réussite éducative. Le taux de réussite de notre école est en très bonne position. Elle mentionne qu'on reconduit les moyens qui existent avec des changements mineurs, car tout ce qui est en place ou le sera en cours d'année pour favoriser la réussite éducative des élèves est efficace. Concernant le sentiment de sécurité des élèves, Mme Fournier propose un nouveau sondage au cours de l'année, car le dernier date de 2011. Les enseignants sont favorables aux moyens, mais se dissocient des cibles chiffrées.

CE-2015-2016-16 Il est proposé d'approuver la convention de gestion et de réussite éducative par Annick Ménard- Cheng secondé par Sandra Gill.
Le conseil d'établissement recommande d'informer les parents via le journal du mois, des journées portes ouvertes des écoles secondaires et des centres de formation professionnelle.

7.1.2 Activités culturelles

Présentation du projet de percussions de Julie, enseignante en musique. Coût 2 288 $, subvention 1 716 $, donc une différence de 572 $. Mme Fournier demande que la différence soit payée par le fond à destination spéciale puisque l'activité est destinée à tous les élèves de l'école.

CE-2015-2016-17 Proposé par Annick Ménard-Cheng, secondé par Stéphane Lapierre.

7.2 DISCUSSION

7.2.1 Chaîne humaine

Sandra Gill mentionne que l'activité a été un succès avec la participation d'un grand nombre de personnes, dont la présidente de la commission scolaire. Il y a eu une plus grande participation que précédemment.
Sandra Gill propose au conseil d'établissement de transmettre une invitation par courriel aux parents pour la chaîne humaine du 1er décembre.
Proposé par Sandra Gill, secondé par Josyanne Charron .

7.2.2 Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Annick Ménard-Cheng mentionne qu'elle a assisté à une conférence. Elle a un document sur le sujet. Andréanne Barrette est intéressée à le consulter avec la psychoéducatrice et la direction pour revoir notre plan de lutte.

7.3 INFORMATION

7.3.1 Parole à la Présidente

7.3.1.1 Retour sur les formations

La C.S. offre 3 formations, une pour les nouveaux membres du conseil d'établissement, la 2e pour la présidente et la direction et la 3e pour tous les membres, sur les budgets. Sandra mentionne que pour la 2e formation, elle a beaucoup appris et apprécié. Mme Fournier nous remet une feuille en annexe expliquant les pouvoirs du conseil d'établissement. Andréanne Barrette mentionne qu'elle a pu en apprendre sur la procédure du conseil d'établissement.

7.3.2 Parole aux enseignantes

Tout va bien. Les rencontres de parents se sont bien déroulées.

7.3.3 Parole à la technicienne du service de garde

Annie mentionne que tout va bien, cette semaine les acti-midi ont commencé à raison d'une activité par midi, non obligatoire. Des activités de Noël vont suivre ainsi que les inscriptions pour les journées pédagogiques.

7.3.4. Parole à la représentante du personnel de soutien.

Tout va bien.

7.3.5 Parole à la direction.

Mme Fournier remet un document aux membres, lancement du projet LEAD. La caisse populaire nous informe que nous recevrons 1 500 $ suite à notre bonne participation. La nouvelle sera transmise par le journal du mois. Le montant s'ajoute au fond à destination spéciale.
Le Salon du livre aura lieu le 22 avril 2016. Aucune vente aux élèves ne sera effectuée durant les heures de classe. Seulement les parents pourront faire des achats après les heures de classe. Chaque classe recevra la visite d'un auteur.

7.3.6 Parole à la représentante au comité de parents.

Annick Ménard-Cheng mentionne qu'elle a eu deux rencontres. Il a été question de la politique d'inscription et d'admission. Il y a eu un débat sur la pertinence de la clause 7.6.1., soit : les mesures transitoires des élèves. Les écoles visées à Boucherville sont principalement notre école, Les Jeunes Découvreurs et De La Broquerie.
Le comité de parents se penche sur le renouvellement du contrat du protecteur de l'élève, Maude Rousseau. Faute d'information suffisante, il n'y a pas eu de prise de position.

7.3.7 Prochaine rencontre – social de Noël

Il aura lieu le 15 décembre à 18 h 15, Sandra Gill propose d'inviter Martin Trépanier et Sylvie Fournier afin de souligner leur départ.

8. VARIA

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-2015-2016-19 Proposée par Annie Bergeron, secondé par Élizabeth Cléroux

Levée de l'assemblée à 21 h 22

_____ _____

Sylvie Fournier, directrice Sandra Gill, présidente